

# Etre de la partie pour en faire partie. Karlsruhe!

La grande qualité de vie dans la ville de Karlsruhe devrait être à la portée de tous ses habitants. C'est la raison pour laquelle les offres variées en matière de culture, de sport et de loisirs devraient être accessibles à tous, puisque c'est là que se déroule la vie sociale.



De plus, Karlsruhe est après tout la ville-éventail, et sa population est toute aussi diverse et variée que la physionomie de la ville. Karlsruhe a donc besoin de tous ses habitants, afin de conserver cette diversité.

À Karlsruhe, nous refusons de baisser les bras devant la pauvreté. C'est pourquoi le conseil municipal a lancé un programme de lutte contre la pauvreté permettant aux personnes défavorisées de participer à la vie sociale. Depuis le lancement du **Pass enfant de la ville de Karlsruhe (Karlsruher Kinderpass)** en 2006, les enfants, n'étant pas responsables mais les plus grandes victimes de leur situation, peuvent bénéficier d'une offre complète en matière de soutien. Désormais, avec le **Pass de la ville de Karlsruhe**, le programme s'adresse à toutes les personnes défavorisées.

**En effet, Karlsruhe veut donner sa place à chacun de ses habitants, sans exception aucune.**

## Bureaux d'émission du Pass de la ville de Karlsruhe et du Pass enfant de la ville de Karlsruhe

Jugendfreizeit- und Bildungswerk (jfbw)

Kronenplatz 1  
76133 Karlsruhe  
Tél. : + 49 (0)721 / 133-5671

jfbw@stja.karlsruhe.de  
www.jfbw.de

## Horaires d'ouverture

Lundi et mardi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00  
Jeudi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00  
Vendredi 9h00 à 13h00  
(Fermé le mercredi)

## Avez-vous d'autres questions ?

Rendez-vous directement au centre d'activités éducatives et de loisirs pour la jeunesse (jfbw) durant nos horaires d'ouverture, ou posez-nous vos questions par téléphone au + 49 (0)721 / 133-5671 ou par e-mail à l'adresse [jfbw@stja.karlsruhe.de](mailto:jfbw@stja.karlsruhe.de).

## Stadt Karlsruhe

# Le Pass de la ville de Karlsruhe (Karlsruher Pass)



  
Martin Lenz  
Bürgermeister



Karlsruhe  
viel vor. viel dahinter.



Karlsruhe

## Le Pass de la ville de Karlsruhe

Le *Pass de la ville de Karlsruhe* repose sur les trois éléments suivants : loisirs, sport et mobilité. De plus, il permet de bénéficier d'entrées gratuites dans le zoo de la ville, d'entrées à demi-tarif dans les piscines couvertes et non couvertes de la ville, ainsi que des réductions dans les transports publics de la ville de Karlsruhe. En effet, le *Pass de la ville de Karlsruhe* vous permet de bénéficier d'une réduction de 50% sur le tarif normal d'une carte mensuelle dans les espaces accueil du réseau de transport de la ville de Karlsruhe (KVV).



## Le Pass enfant de la ville de Karlsruhe

Le *Pass enfant de la ville de Karlsruhe* permet aux enfants de moins de 15 ans de bénéficier des offres de la ville en matière d'activités éducatives et de loisirs. Outre des entrées gratuites ou à prix réduit dans les piscines, les théâtres, les musées et autres institutions de la ville, le *Pass enfant de la ville de Karlsruhe* permet de profiter, entre autres, de bons d'achat sur des offres en matière d'éducation.

Ainsi, tous les enfants de la ville peuvent s'épanouir grâce à des activités adaptées à chaque tranche d'âge, bénéficier d'un soutien individuel et participer activement à la vie sociale de la ville.



## Comment obtenir le Pass de la ville de Karlsruhe ?

Afin de pouvoir délivrer le Pass facilement et rapidement, nous avons réduit les frais d'administration au maximum. Ainsi, chaque dossier est directement traité sur présentation des justificatifs listés ci-après, ce qui permet de délivrer des Pass à validité immédiate.

## Qui peut obtenir le Pass de la ville de Karlsruhe ?

Toutes les personnes sans emploi, bénéficiaires de l'allocation chômage II ou de la protection de base ou toutes les personnes à faibles revenus (prestations conformes au SGB II, SGB XII) bénéficiant de l'allocation logement et des allocations familiales. Veuillez joindre les originaux des justificatifs et une photo d'identité actuelle à votre dossier de demande du Pass de la ville de Karlsruhe.

## Qui peut obtenir le Pass de la ville de Karlsruhe ?

Les enfants dont les parents ou parents isolés ont droit au *Pass de la ville de Karlsruhe* peuvent bénéficier du *Pass enfant de la ville de Karlsruhe*. La demande est à adresser en même temps et auprès du même espace accueil que pour le *Pass de la ville de Karlsruhe* et ne nécessite aucun autre justificatif. Si vous n'êtes pas autorisé à bénéficier du *Pass de la ville de Karlsruhe*, il est toutefois possible que votre enfant puisse bénéficier du *Pass enfant de la ville de Karlsruhe*. Ainsi, dans le cas de familles à faibles revenus, il convient de présenter les justificatifs suivants afin de vérifier la recevabilité de la demande :

- les trois derniers bulletins de salaire
- justificatif du montant du loyer actuel (quittance)
- justificatif des frais de chauffage
- justificatif des pensions alimentaires
- justificatifs d'autres sources de revenus (non mentionnés ici)

**Joindre dans tous les cas une photo d'identité actuelle de chaque enfant.**

## Bon d'achat d'offres culturelles/éducatives avec le Pass enfant de la ville de Karlsruhe

La ville de Karlsruhe veut permettre aux enfants de s'adonner pleinement à leurs centres d'intérêt et de s'épanouir dans leurs domaines de prédilection. C'est pourquoi, le *Pass enfant de la ville de Karlsruhe* contient des bons d'achat d'une valeur de 100 euros. Ces bons sont destinés à une fin particulière et peuvent être utilisés auprès de toutes les associations et tous les clubs sportifs de la ville, mais également auprès de l'université populaire, de l'école d'art pour la jeunesse, du Conservatoire du Pays de Bade, de Caritas (équivalent allemand du Secours Catholique en France) et de Diakonisches Werk (« Œuvres diaconiques », association caritative de l'Église protestante en Allemagne). Ces bons sont également valables auprès des institutions du Stadtjugendausschuss e.V. Karlsruhe (association de la jeunesse de la ville de Karlsruhe) et pour diverses offres de soutien scolaire.

## Autres réductions et subventions disponibles avec le Pass enfant de la ville de Karlsruhe

Avec le *Pass enfant de la ville de Karlsruhe*, vous pouvez demander à bénéficier des prestations suivantes auprès du Schul- und Sportamt (Office scolaire et sportif) sur simple présentation de la carte :

- Exonération des frais de garderie
- Réduction des frais de cantine
- Réduction ou exonération des frais de la « Scoolcard » du réseau de transport de la ville de Karlsruhe
- Subventions en cas de voyages scolaires d'une durée supérieure à 5 jours

